

## ANNONCES JUDICIAIRES

## VENTES PAR LE SHERIFF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**  
Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District.  
Consistant de 2 Maisons Bifurquées. Portant les rues municipales 2454 et 2456 rue Royale.

Entre les rues Espagnole et St-Eustache.

Theo A. Beck vs Mme Guy Peterousse.

**OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.** — Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certaines lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 149, bordé par les rues Royal, Espagnole, St-Eustache et Charron, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 149", et le second, bordé par l'avenue de la Nouvelle Orléans, voier, daté du 27 juillet 1907, et mesurant environ une mesure américaine vingt pieds par six, et mesurant de face à la rue May, et sur quatre vingt-dix sept pieds dix mètres et huities en profondeur entre lignes parallèles.

Sai dans l'affaire ci-dessous.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

Leger & Gleason, avocat pour le demandeur.

21 juil.—21 28—jul 5 12 19 24 25

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur, etc. Sur la rue Delachaise, entre l'ave Chalborn et la rue Willow.

(lot Avenue de la Lessardière.)

Gus D. Revel vs T. C. Terrell.

**OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.** — Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certaines lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 149, bordé par les rues Royal, Espagnole, St-Eustache et Charron, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 149", et le second, bordé par l'avenue de la Nouvelle Orléans, voier, daté du 27 juillet 1907, et mesurant environ une mesure américaine vingt pieds par six, et mesurant de face à la rue May, et sur quatre vingt-dix sept pieds dix mètres et huities en profondeur entre lignes parallèles.

Sai dans l'affaire ci-dessous.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

Leger & Gleason, avocat pour le demandeur.

21 juil.—21 28—jul 5 12 19 24 25

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Pertant le No municipal 2214 rue St-Philippe, entre les rues Gavres et Miro.

(Dans le quartier du Rameau).

William T. Nolan, avocat pour A. Colombo.

**OUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans.—Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 2214, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 2214", et le second, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, dans le Carré Bourg, entre les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 2214 bis".

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

Kelly Fenton, avocat pour le demandeur.

8 juil.—8 21 28—jul 5 11

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Pertant le No municipal 1918 rue Jeanneaut.

(Dans l'île des rues Ferri, Short et Pooley.)

Matural Building and Home and Assocation vs Francis W. Groby.

**OUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans.—Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 1918, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918", et le second, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, dans le Carré Bourg, entre les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918 bis".

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

U. Martinoff, Jr., avocat pour le demandeur.

20 mai—23 31—jul 7 14 21 27

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Pertant le No municipal 1918 rue Jeanneaut.

(Dans l'île des rues Ferri, Short et Pooley.)

Matural Building and Home and Assocation vs Francis W. Groby.

**OUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans.—Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 1918, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918", et le second, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, dans le Carré Bourg, entre les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918 bis".

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

U. Martinoff, Jr., avocat pour le demandeur.

20 mai—23 31—jul 7 14 21 27

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Pertant le No municipal 1918 rue Jeanneaut.

(Dans l'île des rues Ferri, Short et Pooley.)

Matural Building and Home and Assocation vs Francis W. Groby.

**OUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans.—Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 1918, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918", et le second, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, dans le Carré Bourg, entre les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918 bis".

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

U. Martinoff, Jr., avocat pour le demandeur.

20 mai—23 31—jul 7 14 21 27

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Pertant le No municipal 1918 rue Jeanneaut.

(Dans l'île des rues Ferri, Short et Pooley.)

Matural Building and Home and Assocation vs Francis W. Groby.

**OUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans.—Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 1918, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918", et le second, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, dans le Carré Bourg, entre les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918 bis".

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

U. Martinoff, Jr., avocat pour le demandeur.

20 mai—23 31—jul 7 14 21 27

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Pertant le No municipal 1918 rue Jeanneaut.

(Dans l'île des rues Ferri, Short et Pooley.)

Matural Building and Home and Assocation vs Francis W. Groby.

**OUR CIVILE DE DISTRICT** pour la paroisse d'Orléans.—Il est vendredi le 22 juillet 1912 à midi que l'affaire sera entendue devant le juge d'instruction nommé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procéder à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains lots de terrains, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges, qui y appartiennent, ou en dépendent de quelque façon, situés dans le 3<sup>e</sup> District, à savoir : deux lots de terrains, le premier désigné par le No municipal 1918, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918", et le second, bordé par les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, dans le Carré Bourg, entre les rues St-Philippe, Galerie, et la rue Delachaise, soit l'affaire ci-dessous nommée "Le No 1918 bis".

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 \$ pour cent sur l'affiche au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOB.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

U. Martinoff, Jr., avocat pour le demandeur.

20 mai—23 31—jul 7 14 21 27

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Pertant le No municipal 1918 rue Jeanneaut.

(Dans l'île des rues Ferri, Short et Pooley.)

Matural Building and Home and Assocation vs Francis W. Groby.